

# Règlement d'études et d'examens concernant la formation de musiciens et musiciennes d'Eglise non professionnels

du 23 novembre 2005

*La commission d'examens de musique d'Eglise et la direction de l'Ecole de Musique d'Eglise,*

en application du Règlement concernant la formation des musiciens et musiciennes d'Eglise non professionnels du 23 novembre 2005<sup>1</sup>,

d'entente avec le corps enseignant,

*arrête :*

A. *Examens d'admission*

## **I Cours d'orgue pour l'obtention du Certificat I**

1. Pièces d'orgue préparées:
  - a) cantique avec intonation;
  - b) pièce librement choisie;  
degré de difficulté minimum:  
J. S. Bach: 8 Petits Préludes et fugues.
2. Pièce de piano préparée:  
oeuvre librement choisie;  
degré de difficulté minimum:  
J. S. Bach: Invention à deux voix.
3. Solfège:
  - a) connaissances élémentaires (intervalles, majeur/mineur, cycle des quintes);
  - b) reconnaître à l'audition des intervalles diatoniques et des accords simples de trois sons;

---

<sup>1</sup> RLE 55.010.

- c) déchiffrage vocal d'une mélodie simple;
- d) exercices rythmiques.

## **II Cours d'orgue pour l'obtention du Certificat II**

- 1. Orgue:
  - a) choral extrait de l'« Orgelbüchlein » de J.-S. Bach;
  - b) pièce librement choisie.
- 2. Harmonie et analyse: niveau correspondant aux exigences de l'examen final du Certificat I.
- 3. Solfège: niveau correspondant aux exigences de l'examen final du Certificat I.

## **III Cours pour chefs de chœurs**

- 1. Dispositions motrices: imitation des gestes de direction, mouvement, rythme.
- 2. Dispositions vocales:
  - a) chant d'un Lied (préparé);
  - b) récitation d'un texte (non préparé).
- 3. Pratique instrumentale: piano ou autre instrument (pièce préparée).
- 4. Solfège:
  - a) connaissances élémentaires (intervalles, majeur/mineur, cycle des quintes);
  - b) reconnaître à l'audition des intervalles diatoniques et des accords de trois sons;
  - c) déchiffrage vocal d'une mélodie simple.

### *B. Objectifs d'apprentissage et contenu des différentes branches*

## **I Cours d'orgue pour l'obtention du Certificat I**

- 1. Orgue:

acquérir les connaissances et capacités instrumentales nécessaires à l'élaboration de la partie musicale d'un culte. Connaissance approfondie du chant d'assemblée pratiqué dans l'Eglise réformée. Etablissement d'un répertoire aussi vaste que possible de musique d'orgue à usage cultuel. Improvisation d'intonations simples.
- 2. Liturgie et hymnologie:

acquérir les connaissances nécessaires à l'animation musicale de la paroisse et à l'élaboration des cultes.

Contenu:

- a) principaux types de cultes;
  - b) pièces liturgiques et leur fonction;
  - c) l'année liturgique;
  - d) lieux de culte;
  - e) la Bible dans la liturgie;
  - f) la signification liturgique de la musique;
  - g) le rôle de l'orgue dans différentes situations liturgiques;
  - h) histoire, forme et fonction du chant d'Eglise;
  - i) méthodes à utiliser pour la pratique du chant d'assemblée.
3. Harmonie, analyse:  
 maîtrise d'enchaînements harmoniques simples (par écrit, au clavier et en analyse harmonique);  
 modulations diatoniques, notes de passage, anticipations, retards, accords de septièmes, etc.;;  
 accompagnement de récitatifs simples sur des basses chiffrées;  
 connaissance de techniques élémentaires d'analyse des formes.
4. Solfège:  
 exercices permettant de se représenter, sur les plans rythmique, mélodique et si possible harmonique une partition musicale et en comprendre son déroulement. A ce niveau, les exercices font appel, en principe, à des exemples à une voix et à des harmonies simples de chorals.
5. Organologie et littérature d'orgue:  
 a) connaissances élémentaires d'acoustique;  
 b) construction et fonctionnement de l'orgue:  
 systèmes de soufflerie et traction (spécialement dans les orgues à sommiers à coulisses), tuyaux, registrations;  
 c) histoire de la facture d'orgue;  
 d) accord des jeux d'anches;  
 e) connaissance des principaux compositeurs de musique d'orgue et des différentes formes musicales pratiquées.
6. Introduction à la musique pop:  
 Accompagnement d'après les symboles d'accords, élaboration de modèles d'accompagnement typiques.
7. Direction du chant d'assemblée:  
 a) gestes simples et précis à faire pour la conduite de grands groupes;  
 b) donner le ton avec le diapason;  
 c) diriger un canon;  
 d) méthodes pour apprendre à chanter à une assemblée.

## II Cours d'orgue pour l'obtention du Certificat II

1. Orgue:  
acquérir la maîtrise instrumentale et musicale nécessaire à l'exécution de pièces de difficulté moyenne. Le répertoire travaillé doit être aussi représentatif que possible et comprendre quelques oeuvres de référence de la littérature d'orgue.
2. Improvisation:  
travail basé sur des méthodes simples permettant l'improvisation d'intonations et de préludes de chorals.
3. Orgue, domaines spéciaux:  
accompagnement de solistes et de chœurs;  
adaptation organistique de partitions de piano et de réductions d'orchestre;  
accompagnement de nouvelles formes de chants d'assemblée.
4. Harmonie, analyse:  
parfaire les connaissances harmoniques (harmonie de la période romantique);  
travail sur les techniques d'harmonie de Bach;  
acquérir et appliquer différentes méthodes d'analyse (aussi pour la musique contemporaine).
5. Solfège:  
en principe identique au Certificat I mais en augmentant le tempo, le degré de difficulté, en utilisant davantage d'exemples à plusieurs voix (polyphonie), et en insistant davantage sur la dimension harmonique.
6. Histoire de la musique d'Eglise:  
étude du développement de la musique d'Eglise protestante (formes, genres, époques, compositeurs) et son rapport au culte.  
Fonction historique et actuelle de la musique dans le culte.
7. Organologie:
  - a) approfondissement des connaissances d'acoustique, des techniques de construction et de l'histoire de l'orgue;
  - b) travail sur certains facteurs d'orgue;
  - c) accord des jeux d'anches.
8. Musique pop:  
Accompagnement de chansons d'après des symboles d'accords complexes et avec des modèles d'accompagnement plus différenciés.

## III Cours pour chefs de chœur

1. Direction de chœur:
  - a) technique de battue: figures de base, départs, fins, attaques, fermate, césures, changements de tempo et de mesure, indépen-

- dance des mains;
- b) indications d'expression par la gestuelle;
  - c) notions de base de méthodologie (attitude corporelle, technique de respiration, exercices de pose de voix)
  - d) donner le ton avec le diapason;
  - e) méthodologie et plan des répétitions (à court, moyen et long terme); gestion des phénomènes de dynamique de groupe;
  - f) utilisation judicieuse du piano durant la répétition (recours à un accompagnateur seulement si nécessaire)
  - g) travail avec un ensemble instrumental;
  - h) connaissance de la littérature chorale;
  - i) contrôle et appréciation personnels de sa pratique de direction chorale.
2. Formation de la voix:
    - a) être en mesure de chanter correctement les exemples;
    - b) notions de base sur les fonctions vocales;
    - c) savoir détecter les dysfonctionnements les plus courants des fonctions vocales et réagir de façon adéquate.
    - d) Condition préalable: expérience suffisante du chant choral (3 ans au minimum)
  3. Harmonie, analyse:
 

maîtrise d'enchaînements harmoniques simples (par écrit, au clavier et en analyse harmonique, modulations diatoniques, notes de passage, anticipations, retards, accords de septièmes, etc.);  
 accompagnement de mélodies faciles d'après les symboles d'accords;  
 accompagnement de récitatifs simples sur des basses chiffrées;  
 connaissance de techniques d'analyse des formes.
  4. Solfège:
 

en principe analogue aux cours d'orgue I et II, mais affiner la justesse d'intonation ainsi que l'écoute pour détecter les fautes.
  5. Liturgie et hymnologie:
 

acquérir les connaissances nécessaires à l'animation musicale de la paroisse et à l'élaboration des cultes.  
 Contenu:

    - a) les principaux types de cultes;
    - b) pièces liturgiques et leur fonction;
    - c) l'année liturgique;
    - d) lieux de culte;
    - e) la Bible dans la liturgie;
    - f) la signification liturgique de la musique;

- g) le rôle de l'orgue dans différentes situations liturgiques;
  - h) histoire, forme et fonction du chant d'Eglise;
  - i) méthodes à utiliser pour la pratique du chant d'assemblée.
6. Histoire de la musique d'Eglise:  
 grandes lignes du développement de la musique d'Eglise protestante (formes, genres, époques, compositeurs) et de son rapport au culte.  
 Fonction historique et actuelle de la musique dans le culte ; méthodes de planification et de recherches.
7. Direction du chant d'assemblée:  
 a) gestes simples et précis à faire pour la conduite de grands groupes;  
 b) donner le ton avec le diapason;  
 c) diriger un canon;  
 d) méthodes pour apprendre à chanter à une assemblée.
8. Stages et direction d'un propre chœur:  
 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> semestres: stage dans différents chœurs d'Eglises;  
 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> semestres (au moins): direction d'un propre chœur.

### C. *Examen final*

## I **Cours d'orgue pour l'obtention du Certificat I**

1. Orgue:
- a) exécution de la partie musicale d'un culte:  
 prélude;  
 éventuellement bref interlude après la prédication;  
 postlude;  
 intonation et accompagnement de 2 à 3 chants d'assemblée (3 strophes).  
 Les trois à quatre oeuvres choisies en commun accord avec le professeur d'orgue doivent si possible être d'époques et de styles différents. Une pièce au moins doit avoir pour thème une mélodie de choral ou de psalme. Les chants doivent être tirés du recueil de chants officiel. Le programme musical complet du culte doit former un tout cohérent s'appuyant sur un texte biblique choisi par l'élève et le professeur.
  - b) Exécution sur demande d'un choral (avec une brève intonation) tiré d'une liste de 15 cantiques du recueil de chants (2 strophes).

Les professeurs d'orgue externes sont autorisés à participer à l'examen. Ils prennent part aux délibérations du jury avec voix consultative.

2. Liturgie et hymnologie (examen oral):  
présentation d'un cantique du recueil de chants choisi par l'examineur, et tiré d'une liste de 10 cantiques donnés à l'avance. Interrogation sur les sujets traités durant le cours.
3. Harmonie, analyse:  
examen écrit en loge:  
harmonisation simple, à quatre voix, d'une mélodie de choral.  
Au piano:  
accompagnement d'une mélodie facile d'après les symboles d'accords ou d'un récitatif facile d'après la basse chiffrée;  
analyse harmonique d'un chant du psautier;  
évent. analyse formelle d'une pièce de musique baroque.
4. Solfège (examen oral):  
déchiffrement chanté de mélodies en majeur, mineur et modes ecclésiastiques (aussi avec des altérations simples);  
déchiffrement de rythmes de difficulté moyenne;  
reconnaître à l'audition des accords de trois sons, renversements inclus, à 3 ou 4 voix;  
analyse orale (détermination des degrés) d'un enchaînement simple d'accords (par ex. phrase de cantique).
5. Organologie et littérature d'orgue (examen oral):  
questions sur différents sujets traités.
6. Introduction à la musique pop:  
Accompagnement d'une chanson d'après les symboles d'accords en utilisant un modèle d'accompagnement approprié choisi dans une liste préparée à l'avance.  
Réalisation de symboles d'accords au piano (à vue).
7. Direction du chant d'assemblée (examen en classe):  
faire travailler ou diriger un canon et un cantique tiré du recueil de chants (avec deux strophes).

## **II Cours d'orgue pour l'obtention du Certificat II**

1. Orgue:
  - a) quatre oeuvres préparées:  
un précurseur de Bach - J. S. Bach - époque romantique - époque moderne;  
l'une des quatre oeuvres au moins doit avoir pour thème une mélodie de choral ou de psaume;  
durée maximum du programme: 45 minutes;
  - b) lecture à vue:  
pièce libre de difficulté moyenne;  
accompagnement d'un choral difficile.

2. Improvisation:  
intonation de choral; prélude de choral.
3. Orgue, domaines spéciaux:  
épreuve portant sur les sujets abordés durant le cours, par ex. jouer un accompagnement d'après une réduction de piano (préparé).
4. Harmonie, analyse:  
examen écrit en loge:  
harmonisation d'une mélodie dans le style de Bach; au clavier:  
réalisation d'une basse chiffrée (récitatif);  
analyse d'une pièce choisie par le candidat, extraite du répertoire d'examen.
5. Solfège (examen oral):  
chanter des mélodies de styles et d'époques différents et des rythmes difficiles, préparés et à vue;  
analyser à l'audition:  
suite d'accord du degré de difficulté d'un choral simple de Bach.
6. Histoire de la musique d'Eglise (examen oral):  
bref exposé préparé ayant pour sujet une oeuvre de musique d'Eglise pour chœur avec ou sans accompagnement;  
questions sur les matières traitées durant le cours.
7. Organologie (examen oral):
  - a) bref exposé sur un facteur d'orgue ou sur une époque de l'histoire de l'orgue;
  - b) questions sur les matières traitées durant le cours.
8. Musique pop  
Accompagnement d'une chanson selon des symboles d'accords plus complexes avec des modèles d'accompagnement différenciés (tirés d'une liste préparée à l'avance),  
Lecture à vue d'un accompagnement simple.

### III Cours pour chefs de chœur

1. Direction de chœur:  
l'examen se déroule avec le chœur du candidat.  
L'examen comporte:
  - a) des exercices d'attitude corporelle, de technique de respiration et de pose de voix;
  - b) l'étude d'une oeuvre simple pour chœur ou d'un extrait d'une oeuvre chorale plus importante;
  - c) direction d'une oeuvre connue du chœur;
  - d) direction d'une oeuvre avec accompagnement d'orgue ou autres instruments.

2. Formation de la voix:
  - a) chant d'un Lied;
  - b) connaissance des fonctions élémentaires de la voix et détection des dysfonctionnements les plus courants;
  - c) récitation d'un texte de 2 à 3 minutes (technique de déclamation).
3. Harmonie, analyse:  
examen écrit en loge:  
harmonisation simple, à 4 voix, d'une mélodie de choral.  
Au clavier:  
accompagnement d'une mélodie simple d'après les symboles d'accords ou d'un récitatif facile d'après la basse chiffrée;  
analyse harmonique d'un chant du psautier;  
évent. analyse formelle d'une pièce de musique baroque.
4. Solfège:
  - a) examen écrit:  
dictées à 1, 2 et 4 voix;  
exercice de comparaison de texte
  - b) examen oral:  
lecture à vue de mélodies de difficulté simple à moyenne de styles et d'époques différents ainsi que de rythmes complexes;  
reconnaître des accords isolés et des suites d'accords.
5. Liturgie et hymnologie (examen oral):  
présentation d'un cantique du recueil de chants choisi par l'examineur dans une liste de 10 cantiques donnés à l'avance.  
Interrogation sur les sujets traités durant le cours.
6. Histoire de la musique d'Eglise (examen oral):  
bref exposé préparé ayant pour sujet une oeuvre de musique d'Eglise pour chœur avec ou sans accompagnement;  
questions sur les matières traitées durant le cours.

Le présent Règlement d'études et d'examens entre en vigueur au début de l'année scolaire 2006/2007 et remplace toutes les ordonnances antérieures, en particulier l'Ordonnance concernant les études et les examens des organistes et chefs de chœurs du 19 mars 1997. Il est porté à la connaissance du Conseil synodal et notifié à la Haute école des arts.

Berne, le 23 novembre 2005

Commission d'examens de musique d'Eglise : *Felix Scherrer, pasteur*

Direction de l'Ecole de musique d'Eglise : *Andreas Marti*